



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
REGION NORD-PAS DE CALAIS

Courrier arrivé

le - 6 MARS 2013

DDTM du Nord / SEE

**DDTM DU NORD**  
**A l'attention du Chef de la MISE**  
**62, Bld de Belfort**  
**59019 Lille cedex**

Saint Laurent Blangy, le 1er mars 2013

**Siège Social**

140 boulevard de la Liberté  
BP 1177  
59013 Lille cedex  
Tél. : 03 28 54 00 10

Email : ch.agri-region@agriculture-npdc.fr

**Antenne Arras**

56 avenue Roger Salengro  
BP 80039  
62051 Saint Laurent Blangy cedex  
Tél. : 03 28 54 00 62

Email : ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr

**Antenne Lille**

140 boulevard de la Liberté  
BP 1177  
59013 Lille cedex  
Tél. : 03 28 54 00 59

Email : ch.agri-lille@agriculture-npdc.fr

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint :

Les documents relatifs à la constitution du dossier de déclaration pour la réalisation et l'exploitation d'un forage pour Mme Bollier-Balloy 422, route du grand Bruxelles 59114 TERDEGHEM (en 3 exemplaires).

Par avance, je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien accorder à cette demande et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

SEE	A	I	P
D.Roussel			
MC.Masson			
Police de l'eau	✓		
CCB			
RPPP			
PEE			
MISEN			
SISPEA			
A. attribution			
I. information			
P. participation			

Jacques BLAREL

**SPE/REÇU le**

11 MARS 2013

N° 378

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public  
loi du 31/01/1924

Siret 130 013 543 00017

APE 9411Z

www.agriculture-npdc.fr

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

Madame Camille BOLLIER-BALLOY

422 route du Grand Bruxelles

59114 TERDEGHEM

**RECOMMANDE AVEC AR**

N° 1009/PE

Lille, le

**19 JUL. 2013**

Madame,

Vous avez déposé, en date du 06/03/2013 un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

**« Création d'un forage sur la commune de TERDEGHEM ».**

Par courrier en date du 19/03/2013, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée, précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau fait donc opposition tacite à votre déclaration.**

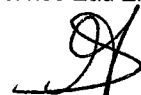
Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues à l'article L.216-10 du code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

Monsieur Lionel STANISLAVE est à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez (courriel : [lionel.stanislave@nord.gouv.fr](mailto:lionel.stanislave@nord.gouv.fr) – Téléphone : 03 28 03 84 11).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Adjointe à la Responsable  
du Service Eau Environnement,



Sylvie MENACEUR

Copie : Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Flandres à Dunkerque



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

N° 1010/PE

MAIRIE DE TERDEGHEM  
**ATT : Madame le Maire**

314 place Saint Martin

59114 TERDEGHEM

Lille, le **19 JUL. 2013**

Madame le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Madame Camille BOLLIER-BALLOY, en date du 06/03/2013 concernant l'opération suivante :

**« Création d'un forage sur la commune de TERDEGHEM ».**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la décision d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Lionel STANISLAVE, en charge de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 11 – lionel.stanislave@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjointe à la Responsable du  
Service Eau Environnement

Sylvie MENACEUR

Copie : Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Flandres à Dunkerque